Règlement de « La chasse au trésor »

Description

Chasse au trésor subaquatique.

Date : **Dimanche 02 octobre 2022**
Lieu : Gravière de Houssen, **base nautique de la communauté de communes de Colmar**

Adresse : 37 Rue Denis Papin, 68000 Colmar

► **P**rendre la direction de Z.I. Nord de Colmar, à la Statue de la Liberté, prendre la direction de Holtzwihr, passer le premier feu de la zone industrielle et au deuxième rond-point, prendre à gauche la rue Haussmann.

Pour toute question, veuillez contacter

Viviane ROËRE :
email : secretaire@aquatic-club-alsace-colmar.fr
Tél. : 06 64 45 61 97

Base nautique

Déroulement de la journée

- Une plongée le dimanche 2 octobre 2022 au matin, possibilité d'une plongée libre l'après-midi.
- Palmarès le dimanche 02 octobre 2022 **après la deuxième plongée** de l'après-midi
- Conditions d'inscription : Licence FFESSM en cours, équipe de deux plongeurs minimum obligatoire pour la sécurité. (Prérogatives FFESSM). Niveau 1 accompagné d'un binôme E1 minimum ou être PA12

☞ **Merci, avant toute inscription, de lire le règlement complet ci-dessous.**

L'inscription ne sera validée qu'après signature des documents demandés et du paiement de la participation. Veuillez remplir une demande d'inscription pour chaque plongeur.

Tarifs

Compétiteur ou accompagnant plongeur ou apnéistes:
10€ adulte et **8€ pour les moins de 18 ans**. (La base est payante)

Nous vous proposerons des tartes flambées à la pause de midi pour 4€

Participants

NOUVEAU : plus de photos à prendre et plus d'énigmes !

La chasse au trésor subaquatique est ouverte à tous les plongeurs et apnéistes (enfants, adultes, seniors, handicapés avec son encadrant), du plus petit niveau jusqu'au plus expérimenté.

Cette année de changement, il suffira de poinçonner une carte au niveau des indices.

Le jeu sera individuel.

Après la plongée, merci de rendre votre carte dès votre sortie de l'eau.
Avant la plongée il leur sera donné un numéro individuel par participant et une carte à perforer comportant ce numéro.

En cas d'ex æquo, un tirage au sort déterminera le lot

Dimanche 02 octobre 2022

9h00 accueil, vérification des documents.
10h00 mise à l'eau tout le monde se met à l'eau en même temps
11h00 remise des cartes au commissaire et début de l'énigme
11h30 remise de la solution de l'énigme.
12H00 apéro et repas tiré du sac
15h00 mise à l'eau plongée libre. Ramenez 2 blocs dans ce cas
16h30 pot de l'amitié

Les plongées

La plongée dans le cadre de cette chasse au trésor implique un respect impératif des règles de la FFESSM : Licence, certificat, assurance de la réglementation et des consignes établies par le Directeur de Plongée.

Les recycleurs SCR et CCR "diluant air" sont autorisés (dans ce cas, les plongeurs viennent avec leurs blocs gonflés).

Les règles spécifiques à la sécurité devront être respectées, respect des prérogatives, de l'encadrement si niveau 1, mais aussi l'obligation de blocs 2 sorties, 2 premiers étages et 2 détendeurs complets au-delà de 12m.

La chasse aux trésors

Après les formalités d'inscription, une carte individuelle et numérotée sera remise à chaque participant.

Toutes les palanquées se mettront à l'eau avec un top départ.

Pendant la plongée de 60 min MAXIMUM, les participants s'attacheront à trouver les objets immergés accompagnés d'une perforatrice vous permettant de poinçonner votre carte.
Le temps de sortie déterminera le classement pour les ex-égaux.

Validation de l'inscription

Règlement à l'ordre du club ACAC, **envoyez par courrier le chèque et le bulletin d'inscription**

Viviane ROËRE
6, rue des Moissons
68127 SAINTE-CROIX EN PLAINE
Tél. : 06 64 45 61 97
Email : secretaire@aquatic-club-alsace-colmar.fr

Documents de plongée à jour à présenter sur place à l'arrivée

- **licence**
- **niveau**
- **certificat médical**

Date limite d'inscription : 15 septembre 2022

Fiche d'inscription à la suite...

N'imprimer que la dernière page avec le plan d'accès et le bulletin d'inscription.